

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 24.03.04-01

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 MARS 2024

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjointes, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes BAILLY, LAMY, CHATEAU, PINGAT, JACQUET, MM. MARTI, BRUNIAUX, Mme PORTERET, M. JABER, Mme HALLE, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :</p> <p>Mme GRESSER pouvoir à Mme BAILLY Mme CALONNE pouvoir à Mme REGALDI M. MOLIN pouvoir à M. MARTI</p> <p>ABSENT : M. MEYNIER</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : M. MARTI</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procurations : 3	
Convocation du : 27 / 02 / 2024	

DÉLIBÉRATION N° 01 :

Rapport et débat d'orientation budgétaire 2024

Vu l'article L 2312-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation de la République relative à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales,

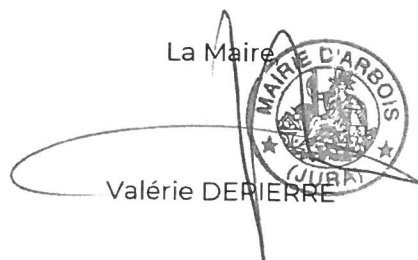
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires, les engagements envisagés pour 2024, la structure et la gestion de la dette,
- **PREND ACTE** de la tenue du débat relatif au rapport sur les orientations budgétaires

Conformément à la loi, le rapport sur les orientations budgétaire sera transmis au représentant de l'Etat dans le Département et au Président de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, le rapport fera également l'objet d'une publication.

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 7 Mars 2024

La Maire


Valérie DERIERRE

Le Secrétaire de Séance,


François MARTI